

087

**Monsieur GASTOUT claude**  
**RUE DU CULOT 5**  
**B-1341 CEROUX-MOUSTY**

avenue Jean Monnet 2  
 1348 - LOUVAIN-LA-NEUVE  
 N° compte bancaire: Iban : BE53091017433353 - Bic : GKCCBEBB  
 Communication structurée:002/0254/85793

<b>vous demande du</b> 06.04.2012	<b>vous référence</b> WEB: 50201204060900001521	<b>notre référence</b> 41277571	<b>date</b> 06.04.2012
<b>personne de contact</b> Le Back Office Technique Travaux Planifiés		<b>téléphone</b> 078 15 78 01	<b>fax</b> 010/48.68.07

N° TVA Client

Numéro EAN 541449020703815599

## Offre

Madame,  
 Monsieur,

Suite à votre demande pour laquelle nous vous remercions, nous avons établi une offre pour le travail repris ci-dessous. Nous vous confirmons également la bonne réception de toutes les données nécessaires au suivi de votre dossier.

Activité(s)	Adresse	Montant HTVA EUR	Montant TVA EUR	Montant TVAC EUR
enlèvement du branchement électrique BT	RUE DE LA CRUCHENERE 9, WALHAIN-SAINT-PAUL	154,00	32,34	186,34

Pour confirmer votre accord sur cette offre, veuillez verser le montant TVAC au moyen du bulletin de virement ci-joint.

Cette page fait partie intégrante de l'offre : 0020254857 (dossier 41277571)  
 Sedilec, Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-La-Neuve  
 Société Coopérative à Responsabilité Limitée - TVA BE 0222.548.583 - RPM Nivelles  
 Iban : BE53 0910 1743 3353 Bic : GKCCBEBB

Call Center 078 15 78 01 (lu-ve 8-20h)  
 Odeur Gaz 0800 87 087 (accessible jour et nuit)  
 Pannes 078 78 78 00 (accessible jour et nuit)

Les travaux seront réalisés dans un délai de 21 jours ouvrables à dater de la réception de votre paiement (voir aussi les conditions particulières).

Nous vous invitons, 20 jours ouvrables avant la fin de ce délai, à prendre contact avec votre Gestionnaire de réseau (Numéro de téléphone du Call Center repris ci-dessous) afin de fixer un rendez-vous pour l'exécution des travaux.

Nous attirons votre attention sur le contenu des documents repris en annexe qui font partie intégrante de la présente offre.

Travail à réaliser:

Enlèvement du compteur 031549444 et son branchement aérien ( poteau 75)

Par votre paiement, vous marquez accord sur les termes de la présente offre et acceptez l'ensemble des conditions du contrat ainsi formé avec SEDILEC.

Nous insistons particulièrement pour que les tâches préparatoires reprises dans les prescriptions administratives et techniques soient réalisées avant la date d'exécution convenue.

#### **Documents annexés**

- Offre détaillée
- Conditions particulières
- Prescriptions administratives et techniques

Cette offre est valable pour une durée de 6 mois à dater de la présente. Passé ce délai, une nouvelle demande devra être introduite auprès de nos services.

Les travaux devront être exécutés au plus tard 12 mois à dater de l'accord.

**Cette page fait partie intégrante de l'offre : 0020254857 (dossier 41277571)**

**Sedilec, Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-La-Neuve**

**Société Coopérative à Responsabilité Limitée - TVA BE 0222.548.583 - RPM Nivelles**

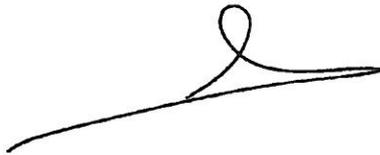
**Iban : BE53 0910 1743 3353      Bic : GKCCBEBB**

**Call Center                    078 15 78 01 (lu-ve 8-20h)**  
**Odeur Gaz                    0800 87 087 (accessible jour et nuit)**  
**Pannes                         078 78 78 00 (accessible jour et nuit)**

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Votre gestionnaire du réseau  
SEDILEC

Serge Cordier



Didier Hubin



**Cette page fait partie intégrante de l'offre : 0020254857 (dossier 41277571)**  
**Sedilec, Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-La-Neuve**  
**Société Coopérative à Responsabilité Limitée - TVA BE 0222.548.583 - RPM Nivelles**  
**Iban : BE53 0910 1743 3353      Bic : GKCCBEBB**

**Call Center                    078 15 78 01 (lu-ve 8-20h)**  
**Odeur Gaz                    0800 87 087 (accessible jour et nuit)**  
**Pannes                        078 78 78 00 (accessible jour et nuit)**



**Offre détaillée**

Code Art.	Description	Quantité	Un.	Valeur Un.	Montant (TVA exclus)	Taux TVA	Montant (TVA incluse)
-----------	-------------	----------	-----	------------	----------------------	----------	-----------------------

(Ces montants sont exprimés en Euro)

**Coûts des travaux**

[D] Divers

RBS46	Elec-Enlèv. dernier cpt + rad. racc aér.	1,000	PCE	154,00	154,00	21,00	186,34
						<b>Sous Total</b>	<b>186,34</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>186,34</b>
----------------------	--	--	--	--	--	--	---------------

P.C\MERN.1.Y.O.D..06042012.v0.0.22.000000

Tarifs conformes au site de la CREG ([www.creg.be](http://www.creg.be))

**Cette page fait partie intégrante de l'offre : 0020254857 (dossier 41277571)**

**Sedilec, Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-La-Neuve**

**Société Coopérative à Responsabilité Limitée - TVA BE 0222.548.583 - RPM Nivelles**

**Iban : BE53 0910 1743 3353      Bic : GKCCBEBB**

**Call Center                    078 15 78 01 (lu-ve 8-20h)**

**Odeur Gaz                    0800 87 087 (accessible jour et nuit)**

**Pannes                        078 78 78 00 (accessible jour et nuit)**



## Conditions particulières

Tenant compte des congés légaux du bâtiment, d'un retard qui vous serait imputable ou qui serait lié à l'obtention d'autorisations administratives diverses imposant des délais non prévus, ou d'un cas de force majeure (auquel les parties assimilent les problèmes imprévisibles liés à la configuration des lieux ou les intempéries), le délai prévu ci-avant est susceptible d'être redéfini par le Gestionnaire de Réseau. En toute hypothèse, ces travaux s'effectueront durant les heures de bureau.

Les termes de la présente offre et de ses documents annexes sont soumis à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en matière de gestion des réseaux de distribution d'énergie(s) en Région wallonne et l'accès à ceux-ci.

Les conditions générales de raccordement s'appliquent intégralement à la présente offre. Elles sont disponibles sur le site web de votre Gestionnaire de Réseau de Distribution.

**Cette page fait partie intégrante de l'offre : 0020254857 (dossier 41277571)**  
**Sedilec, Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-La-Neuve**  
**Société Coopérative à Responsabilité Limitée - TVA BE 0222.548.583 - RPM Nivelles**  
**Iban : BE53 0910 1743 3353      Bic : GKCCBEBB**

**Call Center                    078 15 78 01 (lu-ve 8-20h)**  
**Odeur Gaz                    0800 87 087 (accessible jour et nuit)**  
**Pannes                        078 78 78 00 (accessible jour et nuit)**





## **CONDITIONS GENERALES DE PAIEMENT**

### **1. Disposition générale**

Sans préjudice des dispositions réglementaires et statutaires applicables à l'objet de la présente facturation, le présent règlement est applicable à toute facture émise par l'intercommunale gestionnaire de réseaux de distribution de gaz et/ou d'électricité (GRD) et /ou par la société exploitante ORES, agissant pour ordre et compte du GRD.

Le caractère réglementaire des présentes conditions générales résulte de l'adoption de ces dernières par le conseil d'administration du GRD.

### **2. Paiement**

Les factures sont payables dans le délai repris sur la facture et, à défaut de mention de celui-ci, dans les 15 jours de la date de réception de la facture.

Un intérêt de retard d'un pourcent par mois pourra être porté sur toute somme non payée à l'échéance, et ce de plein droit et sans mise en demeure..

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, les frais de rappel, de mise en demeure et de recouvrement sont à votre charge.

### **3. Tribunaux compétents**

En cas de contestation, les tribunaux du ressort du siège social du gestionnaire de réseaux de gaz et/ou d'électricité sont seuls compétents.

## **PRESCRIPTIONS ADMINISTRATIVES & TECHNIQUES** **ELECTRICITE**

**Numéro du dossier : 41277571**

**Pour réaliser le travail préparatoire à votre demande, veuillez suivre les instructions reprises ci-dessous et, le cas échéant, les indications se trouvant sur le plan en annexe.**  
(En cas de nouveau raccordement, se référer à la brochure "Prescriptions Techniques et Administratives relatives à un raccordement individuel ou collectif au réseau de distribution d'électricité basse tension " annexée à la présente offre)

### **Tâches techniques générales**

Le bâtiment doit être accessible.

La présence du client ou de son représentant est exigée le jour du rendez-vous.



a compléter

ORES



OPÉRATEUR DES RÉSEAUX GAZ & ÉLECTRICITÉ

À ENVOYER PAR RECOMMANDÉ

61277571

**Concerne : Demande d'enlèvement raccordement/compteur**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je soussigné(e) .....

propriétaire/locataire(\*) (\*\*\*) du raccordement/compteur situé au

.....  
.....  
complète la demande d'enlèvement de ce raccordement/compteur introduite auprès du Gestionnaire de Réseau de Distribution.

Par la présente, je déclare (\*\*\*) :

- Que seul un compteur est placé sur ce raccordement et qu'aucun utilisateur du réseau de distribution n'en fait encore usage (ou n'en fera encore usage à la date de demande des travaux).
- Que plusieurs compteurs sont placés sur ce raccordement et qu'aucun utilisateur du réseau de distribution ne fait encore usage du compteur N°..... (ou n'en fera encore usage à la date de demande des travaux).

Si la demande concerne l'enlèvement d'un compteur, l'utilisateur du compteur ainsi que le propriétaire, s'il ne s'agit pas de la même personne, doivent obligatoirement compléter ce formulaire et l'envoyer par recommandé à son Gestionnaire de Réseau de Distribution.

- Que le bâtiment contenant le raccordement avec le(s) compteur(s) est vide ou insalubre et qu'aucun utilisateur du réseau de distribution ne fait encore usage du compteur (ou n'en fera encore usage à la date de demande des travaux) (uniquement pour les propriétaires).

De plus, j'atteste avoir pris connaissance du fait que les frais d'enlèvement d'un raccordement, ainsi que les frais de remise des locaux, des voies d'accès et des terrains dans leur état d'origine, sont à charge du demandeur des travaux selon les tarifs forfaitaires officiels des Gestionnaires de Réseau de Distribution tels qu'approuvés par la CREG.

Date

Signature :

Précédé de la mention « Lu & approuvé »

(\*) Biffer la mention inutile.

(\*\*) Le locataire précise agir avec l'autorisation ou le mandat du propriétaire des locaux dans lequel se trouvent les installations concernées. Il se porte garant auprès du Gestionnaire de Réseau de Distribution de tous recours éventuels liés à la réalisations des travaux demandés.

(\*\*\*) Cocher la mention applicable.

ORES intervient au nom et pour compte des gestionnaires de réseau de distribution :



# Gestionnaires des Réseaux de Distribution

## Province du Brabant wallon

**SEDILEC** - [www.sedilec.be](http://www.sedilec.be)

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve  
TVA BE 0222.548.583 – RPM Nivelles

## Province du Hainaut

**IEH** - [www.ieh.be](http://www.ieh.be)

**Intercommunale d'électricité du Hainaut**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi  
TVA BE 0223.414.061 – RPM Charleroi

**IGH** - [www.igh.be](http://www.igh.be)

**Intercommunale de gaz du Hainaut**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi  
TVA BE 0228.524.872 – RPM Charleroi

**SIMOGEL** - [www.simogel.be](http://www.simogel.be)

**Société intercommunale pour la distribution du gaz, de l'électricité et de la télédistribution dans la région de Mouscron**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Rue du Gaz, 16 à 7700 Mouscron  
TVA BE 0201.258.172 – RPM Toumai

## Province de Namur

**IDEG** - [www.ideg.be](http://www.ideg.be)

**Intercommunale d'électricité et de gaz – Namur**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Avenue Albert 1er, 19 à 5000 Namur  
Reg. Soc. Civ. Namur 1  
TVA BE 0201.400.308 – RPM Namur

## Province du Luxembourg

**INTERLUX** - [www.interlux.be](http://www.interlux.be)

**Intercommunale pour la distribution d'énergie dans la Province du Luxembourg**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Siège social : Avenue du Général Patton, 237 à 6700 Arlon  
TVA BE 0204.360.687 – RPM Arlon

## Province de Liège

**INTEROST / INTEREST** - [www.interost.be](http://www.interost.be) / [www.interest.be](http://www.interest.be)

**Interkommunale Elektrizitäts- und Gasgesellschaft der Ostgebiete**

**Société intercommunale d'électricité et de gaz des régions de l'Est**

Interkommunale koöperative Vereinigung mit beschränkter Haftung, verwaltet laut Dekret vom 19. Juli 2006 welches das Buch V des ersten Teils des Kodes der örtlichen Demokratie und der Dezentralisierung abändert sowie das Buch 1 des dritten Teils des selben Kodes.

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par le décret du 19 juillet 2006 modifiant le Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et le Livre 1er de la troisième partie du même code.

Gesellschaftssitz : Vervierser Straße, 64 – 68 in 4700 Eupen  
ZUD Eupen 10  
MwSt. BE 0205.843.502 – RJP Eupen

Siège social : Vervierser Straße, 64 – 68 à 4700 Eupen  
Reg. Soc. Civ Eupen 10  
TVA BE 0205.843.502 – RPM Eupen

**INTERMOSANE** - [www.intermosane.be](http://www.intermosane.be)

**Intercommunale de distribution d'électricité en Province de Liège**

**Intercommunale voor elektriciteitsdistributie in de Provincie Luik**

Association intercommunale coopérative à responsabilité limitée, régie par la loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales

Coöperatieve intercommunale vereniging met beperkte aansprakelijkheid bestuurd door de wet van 22 december 1986 betreffende de Intercommunales.

Siège social : Hôtel de Ville de et à 4000 Liège  
Reg. Soc. Civ. Liège 17  
TVA BE 0204.260.125 – RPM Liège

Maatschappelijke zetel : Stadhuis van en te 4000 Luik  
Reg. Burgerlijke Verenootschappen Luik 17  
BTW BE 0204.260.125 – RRP Luik